

**INTITULE DU POSTE**

# ENSA PARIS-MALAQUAIS-2024-1776820- PROF VT cat 2 n°6

**INTITULE LONG DU  
POSTE**

Professeur.e / Ville et territoires / Catégorie 2

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS**

<b>Versant :</b>	Fonction publique de l'Etat
<b>Corps :</b>	PROFARCH
<b>Catégorie :</b>	A
<b>Poste ouvert par concours</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2025

**LOCALISATION DU POSTE**

<b>Région</b>	Ile-de-France
<b>Département</b>	Paris (75)
<b>Adresse</b>	14 rue Bonaparte 75006 PARIS

**EMPLOYEUR** *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSA Paris-Malaquais) est implantée sur le site historique de l'enseignement de l'architecture en France. Créée dans sa forme actuelle par décret en 2001, elle appartient au réseau des 20 écoles d'architecture sous double tutelle du ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'ENSA Paris-Malaquais a pour objectif de former ses 1000 étudiants à l'ensemble des métiers de l'architecture, en accordant une place centrale à la recherche grâce à ses trois laboratoires. L'école offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. Elle défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

Membre de l'Université PSL, l'une des premières universités françaises dans les classements internationaux, Malaquais offre à ses étudiants des doubles cursus en partenariat avec des établissements prestigieux. Située au cœur de Paris, elle est liée par des conventions à la plupart des grandes institutions culturelles parisiennes. Elle est également très ouverte sur le monde, avec plus de 50 accords conclus avec des écoles étrangères.

**DESCRIPTIF DU SERVICE** *présentation des activités scientifiques de l'école*

Plusieurs départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de réflexion pédagogique, de l'élaboration des contenus d'enseignement, notamment en lien avec des problématiques de recherche.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école: ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXIe siècles, UMR AUSser 3329), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

Ces laboratoires sont rattachés à deux écoles doctorales de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) préparant au doctorat spécialité architecture : l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales (ED 540) de l'École Normale Supérieure et l'école doctorale Ingénierie des Systèmes, Matériaux, Mécanique, Énergétique (ISMME, ED 621) de MinesParisTech.

**DESRIPTIF DU POSTE** *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

L'ENSA Paris-Malaquais recrute un(e) enseignant(e)-chercheur(se) dans le champ Ville et Territoire (VT).

L'enseignant(e), architecte de formation, proposera des enseignements à l'articulation entre préoccupations opérationnelles et réflexion sur les conditions d'exercice des métiers de l'architecture et de la ville. Il (Elle) aura une production scientifique sur les pratiques et métiers de l'architecture et de l'urbanisme.

L'enseignant(e) devra connaître les conditions et contraintes des pratiques architecturales et urbaines contemporaines afin de construire des enseignements qui permettent aux étudiants - en formation initiale et continue, en particulier pour la formation HMONP - de prendre connaissance des enjeux professionnels contemporains, y compris dans leurs dimensions de sociologie économiques et juridiques, et de construire un positionnement robuste de concepteurs conscients des contextes dans lesquels ils sont amenés à agir.

L'enseignant(e) aura une bonne connaissance des métiers de l'architecture et de la conception urbaine dans leur diversité opérationnelle. Il (Elle) sera attentif aux démarches expérimentales et prospectives qui mettent en perspective les périmètres de la profession et les différentes formes de pratiques actuelles, émergentes et potentielles.

A la croisée de différentes disciplines et connaissances, l'enseignant(e) devra disposer d'un outillage théorique et scientifique à même de convoquer les savoirs pluriels qui concourent à la compréhension et au questionnement de la fabrique architecturale et urbaine contemporaine.

L'enseignant(e) assurera les **missions pédagogiques** suivantes :

L'enseignant(e) assumera notamment la responsabilité de la coordination de la formation HMONP de l'ENSA Paris-Malaquais :

- Organisation du programme de formation ;
- Organisation de la sélection des candidats à la formation ;
- Coordination des intervenants extérieurs ;
- Coordination des suivis de mémoires ;
- Coordination des jurys.

L'enseignant(e) interviendra également en licence dans des enseignements en lien avec son profil et les expertises détaillées ci-dessus, en particulier au sein de l'UE « Vie professionnelle » (V6) pour l'élaboration du cours magistral « Economie de l'architecture », ainsi que dans le cycle master dans le cadre des séminaires des départements de l'école.

Ses **missions scientifiques** sont les suivantes :

- Implication au sein du laboratoire Architecture, Culture, Société (ACS) et proposition d'axes de recherches ;
- Montage et coordination de projets de recherches en lien avec les objectifs scientifiques de l'ENSA Paris-Malaquais et dans le contexte de l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) ;
- Encadrement de doctorants ;
- Proposition d'initiatives scientifiques et éditoriales pour le rayonnement de l'école.

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE** *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

**DESRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE**

**1 - Expériences et compétences requise pour le concours**

Architecte de formation, enseignant-chercheur dans l'urbanisme et les métiers de l'architecture.  
Publications et communications significatives dans le champ des études urbaines.

**2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

L'enseignant(e) sera rattaché au laboratoire ACS.

### 3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Expérience confirmée (supérieure à 10 ans) dans la coordination de formations au sein des ENSA, notamment de la formation HMONP.

Être en dialogue avec le monde socio-économique dans le cadre de la diffusion de la recherche et de la pédagogie des écoles.

Doctorat.

Habilitation à Diriger des Recherches en Urbanisme et Aménagement de l'espace souhaitée.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Autres informations

*Postes ouverts par concours*

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

### Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Malaquais.

## CANDIDATURE

### Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

### Personne à contacter

[recrutements@paris-malaquais.archi.fr](mailto:recrutements@paris-malaquais.archi.fr)